



FONDATION **TIMI** inc.

# FONDATION TIMI

## FONDS DES SPORTS

Formulaire de demande de bourse

Athlètes, entraîneurs, officiels sportifs

**La demande doit être envoyée à l'adresse suivante :**

Service de la culture, des sports et de la vie communautaire

FONDATION TIMI

A/S Monsieur Martin Dallaire

205, rue Price Ouest

Chicoutimi (Québec) G7J 1H2

**Date limite d'inscription**

Le 30 avril et le 31 octobre de chaque année, avant 16 h.

## **Attribution des bourses pour : athlètes, entraîneurs et officiels sportifs**

### **1. Objectifs :**

- Aider au développement de la relève sportive vers l'excellence;
- Contribuer au perfectionnement des entraîneurs sportifs;
- Encourager la formation des officiels.

### **2. Admissibilité :**

- Être résident et/ou contribuable de la Ville de Saguenay, arrondissement de Chicoutimi comprenant Laterrière et Canton Tremblay depuis au moins 24 mois, ou être âgé de moins de 22 ans, mais dont les parents sont résidents et/ou contribuables de la Ville de Saguenay, arrondissement de Chicoutimi depuis au moins 24 mois;
- Être un athlète, reconnu par sa fédération ou son association, de niveau relève, espoir, élite ou excellence;
- Être détenteur d'un niveau 1 d'entraîneur;
- Être détenteur d'un niveau 1 d'officiel.

### **3. Projet admissible :**

- Activités préparatoires à une participation provinciale, nationale ou internationale;
- Activités de formation, de perfectionnement et/ou de spécialisation;
- Participation à des compétitions inscrites au calendrier provincial, national et/ou international.

### **Avertissement :**

Le boursier devra vérifier si l'obtention d'une bourse de la Fondation TIMI porte préjudice à son statut d'amateur. Nous tenons pour acquis que les organismes, club et/ou équipe veilleront à orienter comme il se doit le boursier qui voudrait les consulter à cette fin.

### **4. Maximum de bourse :**

- Un même individu (athlète, entraîneur, officiel) est éligible à un maximum de trois bourses à raison d'une seule bourse par année (maximum 2 000,00 \$);
- De plus, le conseil d'administration se réserve le droit d'accorder une bourse spéciale à un athlète de pointe (bourse du président).

### **5. Condition d'obtention d'une bourse :**

- Remplir le formulaire officiel de la Fondation TIMI ainsi que tous les documents rattachés au formulaire et le retourner dans les délais prévus;
- Fournir le rapport d'utilisation de la bourse précédente (si vous avez reçu une bourse TIMI antérieurement) dans les dates exigées, sinon votre prochaine demande sera refusée;
- Fournir des preuves des performances et/ou formations;
- Fournir deux (2) lettres de recommandation significatives en appui à votre projet;
- Fournir les documents spécifiques suivants :
  - La confirmation de l'acceptation du projet;
  - Preuve attestant la reconnaissance du statut de l'athlète, de l'entraîneur ou de l'officiel par sa fédération sportive.

**NOTE : Une lettre attestant le statut de l'athlète n'est pas considérée comme une lettre de recommandation.**

### **6. Remise de bourses :**

- La Fondation TIMI procédera à la remise de bourses deux (2) fois par année, au printemps et à l'automne
- La remise des bourses se fera au cours d'une conférence de presse convoquée à cet effet;
- La décision d'accorder ou non une bourse à un candidat est le privilège du conseil d'administration de la Fondation TIMI, et est sans appel.

# Formulaire de demande de bourse

## Athlètes, entraîneurs, officiels sportifs

### SECTION 1 : IDENTIFICATION

Nom :  Prénom :

Adresse permanente :

Téléphone résidence :  Téléphone travail :

Autre numéro de téléphone :  Date de naissance :

Nombre d'années de résidence à Chicoutimi :

Adresse de propriété (pour contribuable) :

Adresse courriel :

### SECTION 2 : CURRICULUM

#### SCOLARITÉ

Établissement fréquenté :

Diplôme :  Obtenu  En cours      Domaine d'étude :

#### TRAVAIL (s'il y a lieu)

Emploi occupé :

#### DOSSIER SPORTIF

Discipline :

Athlète       Entraîneur       Officiel

Nombre d'années de pratique :  Classification (statut) :

Objectifs

*(Document officiel à fournir comme preuve)*

#### IMPLICATION

Êtes-vous impliqué de quelque manière que ce soit dans une organisation ?  Oui  Non

Si oui : Quelle(s) organisation(s) ?

À quel titre ?

**SECTION 3 : PROJET**Titre du projet : Date :  Endroit : Spécialiste ou formateur (s'il y a lieu) : 

Description et objectifs

Quel impact votre participation à ce projet aura-t-il sur votre développement sportif ?

**SECTION 4 : FINANCEMENT**

Les informations ne doivent concerner que le projet en cours :

**BUDGET TOTAL :****Revenus :**Participation personnelle : Contribution du Club : Commandites : Subvention : Autres, précisez :  **Total des revenus :** **Déboursés :**Inscriptions : Transport : Hébergement : Frais de séjour (repas) : Documentation : Autres, précisez :  **Total des déboursés :** **Soutien financier demandé à TIMI :** **Note :** Les dépenses en équipement ne sont pas éligibles à une bourse TIMI.**SECTION 5 : DOSSIER DU BOURSIER**Avez-vous déjà reçu une bourse de la Fondation TIMI ?  Oui  NonSi oui : Année :  Montant : Année :  Montant : Année :  Montant :

## SECTION 6 : IDENTIFICATION DU RÉPONDANT (VOIR SECTION 7 #5)

Nom :  Prénom :

Adresse permanente :

Téléphone résidence :  Téléphone travail :

Adresse courriel :

Adresse de propriété (pour contribuable) :

Numéro de matricule du compte de taxe de la propriété :

*(si le répondant le fait à titre de contribuable)*

Lien avec le demandeur :

Je  répond de la véracité des informations fournies par  
 de bourse à la Fondation TIMI.

Signature :  Date :

## SECTION 7 : DOCUMENTS À PRODUIRE

1. Confirmation de votre acceptation au projet;
2. Deux (2) lettres de recommandation significatives en appui à votre projet;
3. Preuve attestant la reconnaissance du statut de l'athlète, de l'entraîneur ou de l'officiel par la Fédération sportive;
4. Rapport d'utilisation de la dernière bourse reçue, obligatoire;
5. Identification du répondant (voir section 6) si :
  - le demandeur a moins de 18 ans;
  - ou le demandeur réside à l'extérieur de Chicoutimi et a moins de 22 ans;
  - ou le répondant le fait à titre de contribuable.